

■ **Boulangerie-pâtisserie Jean Gilgen**, à Vevey, CH-550-0046489-6 (FOSC du 27.10.2005, p. 12). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 4 novembre 2005. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 12933 du 28.11.2005
(03131886 / CH-550.0.046.489-6)